ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

SCEA CHATEAU DE LABORDE
Société civile d'exploitation agricole
au capital de 116 000 euros
Siège social : 2, impasse du Château
Château de Laborde
21 200 MEURSANGES
849 780 507 RCS DIJON

Par décision unanime des associés du 27 décembre 2024, les associés ont pris acte de la démission de M. Dylan KERLANN, demeurant 6, boulevard Saint Jacques à BEAUNE (21200), à compter rétroactivement du 24 avril 2023. Pour avis.

AL25017495

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

« LES CHATAIGNIERS D'ALZON »
Société civile immobilière
Au capital de 1.000,00 EUROS
Siège social : 14 route de Saint Privat
30340 SAINT PRIVAT DES VIEUX
RCS NIMES n° 528 468 648

Aux termes de décisions unanimes des associés en date du 26 décembre 2024, la collectivité des associés de la société susvisée :
- constituée pour 99 ans à compter du 22 novembre 2010
- ayant pour objet social : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location de tous immeubles, l'acquisition, l'échange et l'apport
- ayant un capital de 1.000,00 €
- ayant pour gérant Monsieur Alexis Emmanuel QUIRANTES, médecin, demeurant à DIJON (COTE D'OR) 6 rue François Dameron, né à ALES (30100) le 26 janvier 1994, en qualité de gérant à compter du 26 décembre 2024
a décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.
Ainsi, à compter du 26 décembre 2024, le siège social :
- qui était à SAINT PRIVAT DES VIEUX (30100), 14 route de Saint Privat* est désormais à DIJON (21000), 6 rue François Dameron, à compter du 26 décembre 2024.
En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de NIMES sous le numéro 528 468 648 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de DIJON désormais compétent à son égard.
Pour avis.

AL25017585

MODIFICATIONS MULTIPLES

CASINO DE SANTENAY
SAS au capital de 93 300 €
Siège social : 9 avenue des Sources
21590 Santenay
516 620 192 RCS de Dijon

Le 12/02/2025, le Comité Stratégique :
- a révoqué Monsieur Frédéric MOUSSET de son mandat de Directeur Général avec effet le 28/02/2025,
- a pris acte de la démission de Madame Marie-Cécile GEOFFROY de son mandat de Directrice Générale Déléguée avec effet le 30/04/2025,
- a nommé Directrice Générale à compter du 01/05/2025 Madame Marie-Cécile GEOFFROY, demeurant 8 rue Pierre Curie 71100 Chalon-sur-Saône.
Mention au RCS de Dijon

AL25017590

MODIFICATIONS MULTIPLES

S.C.I. WITTERSHEIM-MATROT
Société civile immobilière
au capital de 762,24 euros
Siège social : rue de Martray
21190 MEURSAULT
327 437 059 RCS DIJON

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 Septembre 2018, la collectivité des associés a décidé :
- de nommer Madame Claudine ROUSSEL,demeurant 27 rue des Vignes – 25170 VILLERS BUZON, et Madame Anne WITTERSHEIM,-demeurant 5 RD17 – 21360 MONTCEAUX CHARNANT,en qualité de cogérante pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Materne WITTERSHEIM, décédé le 28 mars 2018.L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Monsieur Materne WITTERSHEIM sans qu'il soit procédé à son remplacement.
- de transférer le siège social de rue de Martray –21190 MEURSAULT au 2 Place de l'Europe –21190 MEURSAULT à compter du 6 septembre 2018 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis
La Gérance

AL25017604

MODIFICATION DU CAPITAL

SCF
Société à responsabilité limitée
Au capital de 192 906 €
Siège social : 34 Rue Gabriel Bachot
21700 MEUILLEY
837.809.912 RCS DIJON

Les associés par décisions unanimes du 01/01/25 ont réduit le capital social de 51.214 € pour le porter à 141.692 € par voie de rachat et d'annulation de 5.974 parts sociales.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
CAPITAL :
Ancienne mention : 192.906 €.
Nouvelle mention : 141.692 €.

AL25017615

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

SAS OFFICE NOTARIAL DE L'EST
Notaires à REMIREMONT

MODIFICATIONS MULTIPLES

Aux termes d'un acte d'échange reçu par Maître Bertrand DUBAR, Notaire à REMIREMONT le 9 décembre 2024, les associés de la MALOUMA, Société Civile Immobilière, au capital de 1500€, dont le siège social est à QUETIGNY (21800) 4B rue des Peupliers, immatriculée au RCS de DIJON numéro 913645545, ont décidé de
- Transférer le siège social de ladite société à EPINAL (88000) 2 ruelle des Prêtres à compter du 9 décembre 2024.
Ancien siège social : QUETIGNY (21800) 4B rue des Peupliers
Nouveau siège social : EPINAL (88000) 2 ruelle des Prêtres
- Prendre acte de la démission de Madame Habiba BOUZIANE de ses fonctions de gérante à compter du 9 décembre 2024.
Monsieur Camille André Michel ROTH demeure unique gérant.
Pour insertion
Me Bertrand DUBAR

AL25017634

// GÉRANCE

Bruno ESPERANDIEU, François MARTIN, Damien LEO et François SAVIOLI,
Notaires associés à DIJON (21),
14 rue Pasteur

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me François SAVIOLI, le 17/02/2025, en cours d'enregistrement au SPFE de DIJON 1,
La société dénommée AUXOIS ENERGIE ayant son siège à POUILLY-EN-AUXOIS (21) 15 rue de Dijon, SIREN n°889205282
A cédé à
La société dénommée AUXOIS ENERGIE ayant son siège à POUILLY-EN-AUXOIS (21) 15 rue de Dijon, SIREN n° 940220080
Un fonds de commerce d'installation, maintenance et réparation de plomberie, sanitaire, chauffage et climatisation, exploité à POUILLY-EN-AUXOIS (21) 15 rue de Dijon moyennant le prix de 105.000,00 EUR. Les oppositions seront reçues en l'Etude de Me SAVIOLI dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications visées par l'article L.141-12 du Code de Commerce.
Pour unique insertion.
Le notaire.

AL25017655

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 17/02/2025
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Grosbois-en-Montagne : Loué sur une partie de la surface – Objectif : Maintien des fermiers en place – terres, prés, landes, bois - Urbanisme : RNU 16 ha 94 a 85 ca 'LES VIGNES' : A-0387—0395 - 'LA CREUSE' : A-0418 - 'DEVANT LE TILLEUL' : B-0021—0022—0023—0031 - 'LES ARAUX': B-0146—0151—0153—0155—0162—0163—0164 - 'DERRIERE LES COUEES' : B-0085—0086—0087 - 'VERNOLLE' : B-0349 - 'LES COMBOTTES' : B-0131—0132—0372 - 'BAS DE FONCELY' : B-0088—0089—0090—0108—0110 - 'SUR LA ROLLEE' : B-0206—0207—0208—0209—0211—0213 - 'SUR LE VIROY' : B-0169 - 'LE MONTOT' : D-0003—0016 - 'SUR LE FOIGERET' : D-0018 - 'CHAMPS DES RAVES' : D-0055 - 'CURTILS VACHERS' : F-0002—0003
Mont-Saint-Jean : Terres, landes - Urbanisme : RNU - Objectif : Maintien de l'occupant sur la parcelle louée 1 ha 08 a 20 ca 'EN COMME JEAN' : B-0636—0647
Dossier Chemin-d'Aisey et Aisey-sur-Seine : Terres, landes, bois - Urbanisme : RNU
Chemin-d'Aisey :19 ha 51 a 89 ca 'LA ROCHE BELAS' : A-0062 - 'AUX ESSARTS': A-0301 - 'AU DESSUS DES COMBES' : A-0311—0438 - 'LA SAUMORE' : ZE-0001—0009
Aisey-sur-Seine 7 ha 44 a 20 ca 'SOUS RECY' : C-0214 - 'LA PLOUSE' : ZB-0007
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **10/03/2025** à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25017639

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI MACLAPI
Forme : SCI société en liquidation
Capital social : 26000 euros
Siège social : POINTE DE BREBIS
21250 CHAMBLANC
485120695 RCS de Dijon

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société . Monsieur Thierry AVERSO, demeurant 15 Chemin des Rotures - Pointe de Brebis 21250 Chamblanc a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis.
Le liquidateur

AL25017599

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI MACLAPI
Forme : SCI société en liquidation
Capital social : 26000 euros
Siège social : POINTE DE BREBIS
21250 CHAMBLANC
485120695 RCS de Dijon

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 31 décembre 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Thierry AVERSO demeurant 15 Chemin des Rotures - Pointe de Brebis, 21250 Chamblanc et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS du DIJON.
Le liquidateur

AL25017600

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LA POINCONNAISE COFFRET
EURL au capital de 10 000 €
Route Nationale
21330 POINCON LES LARREY
B 512 106 147 RCS DIJON

Le 31/01/2025, l'associé unique a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 31/01/2025.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

AL25017625

CLÔTURE DE LIQUIDATION

CUMA DU TERTRE
N° Agrément : 21.89.572
RCS Dijon : 351 558 150
Siège : Mairie de Posanges
21350 POSANGES

Aux termes de l'AG Ordinaire en date du 12 Décembre 2024, les associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, lui ont donné quitus et l'ont déchargé de son mandat puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

AL25017640

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Pommard du 10/02/2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : UPNORTH ENGINEERING
Siège : 7, rue des Jardins 21630 POMMARD
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans
Capital : 1 000 euros
Objet : la conception, l'installation et la maintenance de systèmes industriels dans l'industrie des procédés; le développement de solutions d'automatisation pour l'optimisation des processus industriels, incluant la programmation,l'intégration et l'optimisation de logiciels d'automatisation industrielle; la gestion et la supervision de projets d'automatisation, tout en offrant des services de conseil en ingénierie des systèmes automatisés ; le développement des logiciels personnalisés pour la gestion et le contrôle des processus automatisés; la proposition de solutions sur mesure pour l'optimisation des chaînes de production. L'ingénierie et la construction de machines destinées aux processus industriels dans l'industrie pharmaceutique, avec une expertise particulière dans l'intégration et le développement de logiciels d'automatisation; la conception, la fabrication,ainsi que l'installation des équipements spécialisés, tout en développant des solutions logicielles sur mesure pour le contrôle et la gestion des processus automatisés; la prise en charge de la maintenance préventive et corrective des équipements automatisés, en mettant un accent particulier sur l'optimisation des systèmes via des technologies d'automatisation avancées; la coordination des équipes techniques pour la mise en œuvre des projets, garantissant ainsi la conformité aux standards spécifiques de l'industrie pharmaceutique et la performance optimale des solutions automatisées.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Armin BERCHTOLD, demeurant 7 rue des Jardins 21630 POMMARD.
RCS DIJON.

AL25017576

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAVIGNY LES BEAUNE du 06/02/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : Casa Louise.
Siège social :20 rue Paul Maldant, 21420 SAVIGNY LES BEAUNE.
Objet social : La création, l'acquisition par tout moyen, la transmission et l'exploitation,directement ou indirectement de tous fonds de commerce de restaurant et de débit de boissons,sur place ou à emporter. La gestion par location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis,en nu ou en meublé, de courte ou longue durée,accompagnée ou non de prestations de para hôtellerie.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1 000 euros.
Gérance : Madame Maëva DOUSSOT demeurant 23 rue de la Forêt 21700 ST NICOLAS LES CITEAUX et Monsieur Théo DUVERGER demeurant 23 rue de la Forêt 21700 ST NICOLAS LES CITEAUX.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis.
La Gérance

AL25017583

NIÈVRE

// MODIFICATION

CHANGEMENT CONSEIL D'ADMINISTRATION

Société Coopérative Agricole des Eleveurs de Chevaux de Course
« S.C.A.E.C.C. »
Siège Social : Haras de Cercy
2 rue des Haras - 58340 CERCY LA TOUR
RCS NEVERS 750 843 799
Agrément HCCA N°12032

Suivant l'AGOA et le CA du 04.01.2025, il a été décidé la modification des administrateurs du Conseil d'Adminsitration :
- M. Louis COUTEAUDIER démissionne de son mandat de Vice-Président.
- M. Patrick JOUBERT, demeurant 5 Clos des Tilleurs 03400 YZEURE administrateur sortant est remplacé par l'EARL PATRICK JOUBERT (398 038 026 RCS CUSSET) sise La Rochelle 03210 SOUVIGNY.
Pour avis.

AL25017561

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCE FEREC
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 rue Pasteur
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
848918256 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 11 février 2025, le Président de la société par actions simplifiée SCE FEREC, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 6 rue Pasteur, 58200 COSNE COURS SUR LOIRE au 237 rue des Frères Gambon à compter rétroactivement du 3 février 2025.
POUR AVIS, Le Président

AL25017571

CHANGEMENT DE GÉRANT

EARL DES BARBIERS
Les Barbiers
58350 CHATEAUNEUF VAL DE BARGIS
Au capital social de 580 730 €
RCS NEVERS - N° 792 116 667

Par procès-verbal d'AGE du 27 décembre 2024, il a été procédé à la nomination d'un nouveau gérant, M. François-Xavier MOREAU, demeurant 2 rue des Charrons 58130 SAINT AUBIN LES FORGES, en remplacement de M. Jean-Michel MOREAU, gérant démissionnaire, à effet du 27 décembre 2024.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis. La gérance

AL25017581

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SCI GNOMON
Société civile
Au capital de 45.734,71 euros
Siège social : OISY (58500)
Château de Sembrèves
RCS NEVERS 349 992 115

Suivant AGE du 09/02/2025, il a été constaté la nomination d'un co-gérant : Mme Louise-Eugénie BEGUIN dt à DIJON (21) 14 rue Marechal de Saulx Tavannes.
POUR AVIS, la gérance

AL25017638

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

POMPES FUNEBRES MARBRERIE CHARON
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 200.000 euros
Siège social : CHATILLON EN BAZOIS
(Nièvre)Lieudit « Beauregard »
RCS NEVERS : 533 348 959

Assemblée Générale du 14/02/2025
Date d'effet : 14/02/2025
Ancienne mention : PRÉSIDENT :
- Monsieur Yvan CHARON demeurant à MOULINS ENGILBERT(Nièvre) - 5, Rue des Groseillers
Nouvelle mention :
PRÉSIDENT :
- Monsieur Pierre CHARON demeurant à MOULINS ENGILBERT(Nièvre) - 5, Rue des Groseillers
Pour avis et insertion

AL25017643

JJHH NOTAIRES JOURDIER - CHERAMY - REROLLE

CESSION DE PARTS SOCIALES

Notaires associés
8, rue Carnot
58300 DECIZE
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

Maître Pierre JOURDIER, Notaire à DECIZE, a reçu le 10 mars 2021 un acte authentique contenant cession de la totalité de leurs parts sociales par Monsieur Jean ROBERT DE GESNAIS et Madame Brigitte ROBERT DE GESNAIS,soit 232 parts pour une valeur de 266 666,66 €, au profit de Monsieur Alain ROBERT DE GESNAIS dans la SCI DU BOURDY, société civile immobilière au capital social de 34 800,00 €, dont le siège social est à Le Vieux Marigny(58160) SAUVIGNY-LES-BOIS et immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 442 677 498.L'article 7 des statuts a été modifié en ce sens.
Pour avis.
Mention en sera portée au RCS de NEVERS.

AL25017647

// ADDITIF-RECTIFICATIF

SARL BRIS CHAUSSURES
9 PLACE CHARLES CHAIGNEAU
58190 TANNAY
RCS NEVERS 421 799 834

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 14/02/2025 dans Terres de Bourgognes 58, concernant la société SARL BRIS CHAUSSURES.
Il a lieu de lire : 32, rue du Grand Marché 58500 CLAMECY au lieu de 2, rue du Grand Marché 58500 CLAMECY

AL25017601

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 13/12/24 dans le journal TERRES DE BOURGOGNE, concernant la cession de fonds LA MARINA/FJZ, Il a lieu de lire : «aux termes d'un acte SSP en date à DECIZE du 08/11/24...» le reste sans changement.
Pour avis.

AL25017617

// DIVERS

SELAS PIERRE JOURDIER – MARIE CHERAMY – JEAN-CHARLES REROLLE
Notaires associés
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Marie CHÉRAMY Notaire à 3, rue Henri Barbusse, le 11 février 2025, contenant :
CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL,
Monsieur Lionel Hervé LACROUTE né à DECIZE (58300) le 7 mai 1963 et Madame Agnès Florence Marie Louise TUPET née à SANCERRE (18300) le 12 mai 1965 demeurant ensemble à ST-LEGER-DES-VIGNES (58300), 22ter, rue des Raimbaults, mariés à CHAMPVERT (58300) le 5 avril 1986,
Faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, ont convenu dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial, en adoptant pour l'avenir le régime de la communauté universelle, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Marie CHÉRAMY, notaire à NEVERS (58000), 3, rue Henri Barbusse.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.
Pour avis, le Notaire.

AL25017622

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SARL HERVE LETHEUX
Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Les Vernes
58660 COULANGES LES NEVERS
Siège de liquidation : Les Vernes
58660 COULANGES LES NEVERS
RCS NEVERS 339 780 686

Par décision en date du 31/12/24, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/24 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Hervé LETHEUX, demeurant Les Vernes - 58660 COULANGES LES NEVERS, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé Les Vernes 58660 COULANGES LES NEVERS.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis- Le Liquidateur.

AL25017369

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL PERREAU
Société à responsabilité limitée
Société en liquidation
au capital de 2 000 euros
Siège social : LA MARQUISE
58340 SAINT-GRATIEN-SAVIGNY
Siège de liquidation : LA MARQUISE
58340 SAINT-GRATIEN-SAVIGNY
534 895 222 RCS NEVERS

Le 30/04/2024, L'Assemblée générale extraordinaire a décidé d'approuver le compte définitif de liquidation, a déchargé Monsieur Léon PERREAU de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31 mars 2024.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS, en annexe au registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, le Liquidateur.

AL25017486

CLÔTURE DE LIQUIDATION

MOULIN DE COULOIR
Société à responsabilité limitée
En liquidation
au capital de 7 622.45 euros
Siège social :
Lieudit Couloir - 58120 DOMMARTIN
Siège de liquidation :
23 Bis avenue de Veauche
42160 ANDREZIEUX BOUTHEON
423 264 225 RCS NEVERS

L'assemblée générale du 31/01/2025 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et prononcé la clôture de la liquidation de la société à effet rétroactivement du 31 décembre 2024.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis, le liquidateur

AL25017539

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EARL LABONDE
Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Au capital social de 320 000 Euros
Siège social : Brêches
58420 SAINT-REVERIEN
RCS NEVERS – N° 429 585 938

Suivant délibération d'AGE du 1er février 2025, les associés ont décidé à effet du 1er février 2025 :
- la dissolution anticipée de la société
- M. Pierre LABONDE, demeurant à Brêches – 58420 SAINT-REVERIEN, est nommé liquidateur.
Toute correspondance et notification seront à effectuer au siège de liquidation qui est fixé : 28 route de Corbigny - 58420 SAINT REVERIEN.
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis et mention, le liquidateur

AL25017547

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI DE SAINT AGNAN
Société civile
au capital de 48 783,69 euros
Siège social : 26 rue Saint-Agnan
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
423 129 923 RCS NEVERS

Le 11.02.2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. Madame Marie-Claude FOGEL-DRAHONNET demeurant 26 rue de Saint-Agnan a été nommée liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au siège social de la société.
Pour avis.

AL25017580

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LE COLBERT
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 31 Avenue Colbert
58000 NEVERS
Siège de liquidation : 13 rue Réquichot
58000 SERMOISE-SUR-LOIRE
407 555 341 RCS NEVERS

Le 30.12.2024, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 30.11.2024.
La société sera radiée au RCS de «NEVERS».
Pour avis.

AL25017608

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL DE SOUGY
Exploitation Agricole à
Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 205 500 €
Siège de liquidation : 3 Hameau de Sougy
58800 GERMENAY
RCS NEVERS – N° 812 456 739

Suivant délibération d'AGE du 27 janvier 2025, le liquidateur a approuvé les comptes de liquidation. Il est déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31 octobre 2024.
Pour avis et radiation au RCS de NEVERS, le liquidateur

AL25017609

NON DISSOLUTION

LES ROSES
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : Route Départementale 121
La Crois de Pierre
58230 MOUX-EN-MORVAN
RSC NEVERS 921 987 954

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31.10.2024 les associés, statuant conformément à l'article L 225-248 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la Société.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis, la Présidente.

AL25017657

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 04.02.2025, il a été constitué une SCI dénommée : BS IMMO
Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, au profit de professionnels ou de particuliers, et à titre exceptionnel la vente de tous immeubles et biens immobiliers,
Siège social : 8, rue Hélène Boucher 58640 VARENNES-VAUZELLES
Capital : 200 euros (numéraire)
Gérance : Rémi BRUN et Audrey SOGNY, demeurant 8 rue Hélène BOUCHER 58640 VARENNES-VAUZELLES
Agrément des cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles entre Associés et entre ascendants ou descendants des associés, même si l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé. Elles ne peuvent être cédées à des tiers non associés, autres que les ascendants ou descendants du cédant, qu'après agrément de la collectivité des associés.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL25017553

LA FERME DES GRANDS BOIS
Exploitation agricole
à responsabilité limitée
Société civile

ANNONCES LÉGALES

au capital de 15 000 euros
Siège social : 2, chemin des Grands Bois
58370 LAROCHEMILLAY
Société en cours de formation

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à LAROCHEMILLAY du 04/02/2025, effet au même jour,
Il a été institué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (E.A.R.L.) sous la forme d'une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes :
- Dénomination : LA FERME DES GRANDS BOIS ;
- Siège : 2, chemin des Grands Bois - 58 370 LAROCHEMILLAY
- Durée : 99 ans ;
- Objet : L'exercice d'activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ;
- Capital : 15000 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ;
- Gérance : Esther KIRSCHFINK, enseignante, demeurant Brückberg 5 - 4750 Weywertz (Belgique) a été nommée gérante sans limitation de durée ;
- Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire à la majorité des 3/4. Sont dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant.
POUR AVIS. La gérance.

AL25017568

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé signé électroniquement en date du 11/02/2025, il a été formé un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (G.A.E.C.), société civile de personnes, régi notamment par les articles L.323-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime et 1832 et suivants du Code civil, présentant les caractéristiques suivantes :
- Dénomination : GAEC DE LA BERGERIE
- Agrément : Le G.A.E.C. a été agréé par le préfet du département suivant décision définitive en date du 19/12/2024
- Siège : 2 lieu dit La Bergerie 58640 VARENNES-VAUZELLES
- Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NEVERS ;
- Objet : exploitation des biens agricoles apportés ou mis à sa disposition par les membres associés, achetés ou pris à bail par lui, et généralement, toutes activités se rattachant à cet objet, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil du groupement, et soient conformes aux textes régissant les GAEC.
- Capital : 40 000,00 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ;
- Gérance : Monsieur Laurent SOUVERAIN demeurant La Bergerie 58640 VARENNES-VAUZELLES et Monsieur Vincent SOUVERAIN demeurant 18B La Vanne 58640 VARENNES-VAUZELLES,
- Cession de parts : Libre entre associés lorsque le G.A.E.C. comprend deux associés. Dans tous les autres cas, toute cession, même entre associés, est subordonnée à l'accord unanime des autres associés.
Pour avis, la gérance

AL25017592

Maître Amaury PANIER
CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BICHES du 12 février 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : AMAUCORE SOLAIRE 2
Siège : 5 rue Le Terreau, 58110 BICHES
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 500 euros
Objet : L'achat, la production, la prise à bail, la vente de toute énergie thermique et électrique, en particulier photovoltaïque.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Présidente : Madame Pascale PANIER née GUEUR, demeurant 5 Rue Le Terreau, 58110 BICHES
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS
La Présidente

AL25017593

AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : SCI LE CAR
FORME : Société civile immobilière
CAPITAL : 1 000 €
SIEGE SOCIAL : 56 Rue Saint Gervais 58140 BRASSY
OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
DUREE : 99 ans
APPORTS EN NUMERAIRE : 1 000 €
GERANCE : Monsieur Denis BOUCHE demeurant 56 Rue Saint Gervais 58140 BRASSY
CESSION DE PARTS : toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable
IMMATRICULATION : au RCS de NEVERS

AL25017616

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 17/02/2025, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : SAS ROL1 NRJ
Forme : SAS
Capital social : 2 000 €
Siège social : 1 le jonc, 58330 CRUX LA VILLE
Objet social : la production et la commercialisation d'énergie photovoltaïque ou toutes autres énergies renouvelables ou fossiles. Et plus généralement, toutes opérations quelconques de caractère industriel, commercial, financier, mobilier ou immobilier se rattachant directement ou indirectement à l'objet social susceptibles d'en faciliter sa réalisation, pouvant favoriser son extension ou son développement à la condition qu'elles ne puissent y porter atteinte.. Et toutes opérations quelconques destinées à la réalisation de l'objet social.
Président : M. Julien ROLIN demeurant 4 route de laché, 58420 VITRY LACHE
Directeur Général : M. Noel ROLIN demeurant 1 le jonc, 58330 CRUX-LA-VILLE
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

AL25017656

YONNE

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

EURL MS Garage
Siège social : 6 Route de Saint Bris
89290 Lieu-dit L'AUBERGE NEUVE
RM. Auxerre n° 982 210 494

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 Janvier 2025, l'associé unique a décidé :
- de transférer le siège social et établissement principal à 89290 AUGY - Lieu-dit L'AUBERGE NEUVE, 6 Route de Saint Bris à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article n°4 des statuts.
L'article 4 a été modifié en conséquence.
RCS d'AUXERRE.
Pour avis,

AL25017588

Me Jean-David FONTENEAU
Notaire
1 rue Etienne Dolet
89800 CHABLIS

MODIFICATION DU CAPITAL

SCI ESCLAVY
Société civile immobilière.
Siège social : CHABLIS (Yonne),
6, impasse Esclavy
Capital de
SOIXANTE-DIX MILLE QUATRE CENT TRENTE
ET UN EUROS
ET QUARANTE-CINQ CENTIMES
(70.431,45 €).
RCS d'AUXERRE sous le n° 423 733 591

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-David FONTENEAU, Notaire, titulaire d'un office notarial immatriculé à la Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires (CRPCEN) sous le numéro 89009 et domicilié à CHABLIS (89800), 1, rue Etienne Dolet, le 18 Décembre 2024.
Le capital social de la société civile « SCI ESCLAVY » sus énoncée qui était de SOIXANTE-DIX MILLE QUATRE CENT TRENTE ET UN EUROS ET QUARANTE-CINQ CENTIMES (70.431,45 €) a été porté à CENT QUARANTE-TROIS MILLE NEUF CENT TROIS EUROS ET QUARANTE-NEUF CENTIMES (143?903,49 €), au moyen d'apport immobilier effectué par divers associés par la création de quatre mille huit cent vingt et une (4821) parts sociales nouvelles de 15,24 € chacune, numérotées de 4.621 à 9.441 inclus.
Les statuts seront modifiés en conséquence.
L'ancien paragraphe CAPITAL SOCIAL
Le capital social de la société est fixé à la somme de SOIXANTE-DIX MILLE QUATRE CENT TRENTE ET UN EUROS ET QUARANTE-CINQ CENTIMES (70.431,45 €)(Le reste sans changement)
Le nouveau paragraphe CAPITAL SOCIAL
Article SEPT - Capital social
Le capital social est fixé à la somme de CENT QUARANTE-TROIS MILLE NEUF CENT TROIS EUROS ET QUARANTE-NEUF CENTIMES (143?903,49 €) et il est divisé en 9.441 parts sociales de 15,24 € chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 9.441, et sont réparties comme suit : - Monsieur Dominique ESCLAVY, la pleine propriété de 1.540 parts numérotées de 1 à 1.540 ;- Madame Corinne ESCLAVY, la pleine propriété de 1.540 parts numérotées de 1.541 à 3.080 ;- Madame Sylvie ESCLAVY, la pleine propriété de 1.540 parts numérotées de 3.081 à 4.620.Et 4821 parts sociales sont indivises entre Monsieur Dominique ESCLAVY, Madame Corinne ESCLAVY et Madame Sylvie ESCLAVY. »(Le reste sans changement)
Pour avis,
Maître Jean-David FONTENAU
Notaire

AL25017573

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

La SCI DES SŒURS LECOQ, Société civile immobilière, au capital de 914,69 euros, siège social, 8 rue des Réservoirs, 94410 SAINT-MAURICE, R.C.S. CRETEIL N°423 635 531. Le 11 janvier 2025, les associés de la société ayant pour objet, l'acquisition de tous immeubles et droits sociaux, ainsi que la prise à bail de tous immeubles et biens immobiliers et une durée de 50 ans jusqu'au 14/07/2049, ont décidé de transférer le siège social au 96 rue de la Noue, 89000 AUXERRE à compter du 11 janvier 2025.
En conséquence elle sera immatriculée au RCS d'AUXERRE et radiée au RCS de CRETEIL.

AL25017578

MODIFICATIONS MULTIPLES

SCP DEJUST PRINCET METZGER
SCP d'avocats au capital de 2865,12 €
Siège social :3 rue Michel Lepeltier
89000 Auxerre
398 255 570 RCS d' Auxerre

Aux termes de l'AGE en date du 16/12/2024 les associés ont décidé de :
- Prendre acte de la cessation des fonctions de Gérant de Mme ISABELLE DEJUST, à compter du 31/12/2024.
- Diminuer le capital social de 2865,12 € à 2286 €
Mention au RCS d' Auxerre

AL25017595

S.J.B.
Société d'Avocats

MODIFICATION DU CAPITAL

GROUPE AMC CONSEIL
Société à responsabilité limitée
Au capital de 3 000 euros
porté à 245 940 euros
Siège social : 125 rue du Luxembourg
89000 ST GEORGES SUR BAULCHE
931 206 692 RCS AUXERRE

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 24 janvier 2025 que le capital social a été augmenté de 242 940 euros par voie d'apport en nature.L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention :Le capital social est fixé à trois mille euros (3 000euros).
Nouvelle mention :Le capital social est fixé à deux cent quarante cinq mille neuf cent quarante euros (245 940 euros).

AL25017605

S.J.B.
Société d'Avocats

MODIFICATIONS MULTIPLES

YALELO
Société Civile Immobilière
Au capital de 100 euros
Siège social : 18 Chasseigne
89240 DIGES
851 806 547 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision unanime en date du 7 février 2025, la collectivité des associés de la Société YALELO a décidé de transférer le siège social du 18 Chasseigne, 89240 DIGES au 8 La Verrerie Haute – 89240 DIGES, à compter du 7 février 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Aux termes de cette même décision, il résulte que Monsieur Joannick PECHENOT, demeurant 8 La Verrerie Haute – 89240 DIGES a été nommé en qualité de Gérant en remplacement de Madame Melissa WELMANT, démissionnaire.

AL25017606

MODIFICATIONS MULTIPLES

L'AGE du 10.02.2025 les associés de la SCI STAN IMMOBILIER, société civile au capital de 1.000 €, siège social à ROGNY-LES-SEPT-ECLUSES (89220) 1, rue Hugues Cosnier, 527 949 317 RCS AUXERRE a nommé un nouveau gérant, transféré le siège social à Ste-GENEVIEVE-DES-BOIS (45230) 4, route de Rogny à compter du même jour, a augmenté le capital social de 2.992€ pour le porter à 3.992€.
L'avis de constitution de cette société a été publiée dans le journal « TERRES DE BOURGOGNE « qui paraît sur le département de l'Yonne et au Bodacc A n° 20100217 du 09/11/2010, annonce n° 642.
Ancienne mention publiée - Siège social : ROGNY-LES-SEPT-ECLUSES (89220) 1, rue Hugues Cosnier - Gérant : Mme Sylvie LEPEE épouse GALLOT 1, rue Hugues Cosnier 82220 ROGNY-LES-SEPT-ECLUSES - Capital social : 1.000€.
Nouvelle mention - Siège social : Ste-GENEVIEVE-DES-BOIS (45230) 4, route de Rogny - Gérants : Mme Sylvie LEPEE épouse GALLOT 4, route de Rogny 45230 Ste-GENEVIEVE-DES-BOIS et M. Thierry GALLOT 4, route de Rogny 45230 Ste-GENEVIEVE-DES-BOIS
Capital social : 3.992€.
En conséquence, la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS d'ORLEANS.

AL25017607

GROUPE etc
LE PARTAGE DES VALEURS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

I MACON
Forme : SARL
Capital social : 1000 euros
Siège social : 6 Grande Rue
89500 ROUSSON
911111482 RCS de SENS

Aux termes d'une décision en date du 14 janvier2025, l'associé unique a décidé, à compter du 14janvier 2025, de transférer le siège social à 3Chemin du Grès, Beaudemont, 89500VILLENEUVE SUR YONNE.
Mention sera portée au RCS de SENS.

AL25017614

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

VACQUITORIA
SARL au capital de 3000 €
Siège social :6 rue saint hubert
89500 Armeau
931 185 136 RCS de Sens

Aux termes de l'AGE en date du 31/01/2025 les associés ont pris acte de la démission des fonctions de co-gérant de M. VICTORIA CORENTIN
Mention au RCS de Sens

AL25017631

CESSION DE PARTS SOCIALES

Par acte de cession de part sociale en date du 30 juin 2024, Madame Véronique Lyand a cédé à Monsieur Damien Fosseprez, 35.251 parts sociales n° 1à 35.251 du capital de la société LYAND & FOSSEPREZ, société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 187.991 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre sous le numéro 512 243 957 dont le siège social est situé au 83 rue de Paris 89000 AUXERRE, les deux associés étant déjà agréés en qualité d'associé.
Au cours de la même assemblée Véronique LYAND a quitté ses fonctions de gestion, la gestion étant dorénavant exercé par Damien FOSSEPREZ

AL25017635

MODIFICATIONS MULTIPLES

GAEC DES BOURRYS
Groupement agricole
d'exploitation en commun
agréé au capital de 195 120 €
Siège social : les Bourrys
89480 ÉTAIS-LA-SAUVIN
381 326 693 RCS AUXERRE

Aux termes de l'assemblée générale du 31décembre 2024, la collectivité des associés a :
Décidé d'augmenter le capital social de la somme de 108 180 €, pour le porter à la somme de 303300 €,
Nommé Mme Véronique QUARTIER épouse ADELARD, demeurant à ÉTAIS-LA-SAUVIN (89480), les Bourrys, aux fonctions de gérante pour une durée non limitée.
Pour avis, la gérance.

AL25017637

S.J.B.
Société d'Avocats

MODIFICATION DE LA DURÉE

SOCIETE LABILLE ET Cie
Société en Commandite Simple
Au capital de 15 000 euros
Siège social : 19 Grande Rue
89160 ANCY LE FRANC
335 145 504 RCS AUXERRE

Aux termes du procès-verbal des délibérations d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 6 janvier 2025, les associés ont décidé de proroger de quatre-vingt-dix-neuf années la durée de la Société, soit jusqu'au 5 janvier 2124, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

AL25017641

// GÉRANCE

Maître Sophie GARNIER
Notaire Associée
89250 SEIGNELAY

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Sophie GARNIER, Notaire associé à SEIGNELAY le 7 février 2025, enregistré au SIE AUXERRE le 11/02/2025 Dossier 2025 00004857 référence 8904P01 2025 N 00192,
Monsieur Patrick Dominique GRONFOT, retraité, époux de Madame Marie Armande TREMOULU demeurant à LA CELLE SAINT CYR (89116), 1 impasse du Château,
A CEDE
à la SARL « LAVAGE A2F », dont le siège est à MIGENNES (89400) 148 A Avenue Jean Jaurès, immatriculée au RCS de Sens sous le numéro 938364288,
Un fonds de commerce de station de lavage pour tous véhicules et matériels exploité à MIGENNES, 68 rue Pierre et Marie Curie lui appartenant et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de Sens sous le numéro 351439484.
Moyennant le prix de CENT VINGT MILLE EUROS (120.000€) payé comptant.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
Oppositions en l'étude de Me Stéphane DROUET notaire à MIGENNES (89400) 75 bis avenue Jean Jaurès dans les dix jours de la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.
Pour insertion
Le Notaire.

AL25017594

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n°AL25017524 publiée dans Terres de Bourgogne du 14/02/2025 concernant CARS LOISIRS 89 : Il fallait lire « Par un acte SSP en date du 08/02/2025» et également «9 chemin de la Patouille 89116 LA CELLE SAINT CYR» pour l'adresse du Président.

AL25017651

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA COMMUNE DE GRIMAULT
Le public est averti qu'en exécution : - du code de l'environnement, - du code de l'urbanisme, - de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2025-0010 du 16 janvier 2025
Une enquête publique relative à la demande d'un permis de construire pour la réalisation d'un parc photovoltaïque au sol d'une emprise de 46,4 ha et d'une puissance totale de36,2MWc sur le territoire de la commune de Grimault, déposée par la SASU SOLEFRA 39 (groupe IB VOGT FRANCE), sera ouverte à la mairie de Grimault, **du samedi 15 février 2025 (10 h) au mardi 18 mars 2025 (17 h)**, soit une durée de 32 jours consécutifs.
Sont désignés Madame Carole VOLPOËT, en qualité de commissaire enquêtrice titulaire, et Monsieur Bernard MAGNET, en qualité de commissaire enquêteur suppléant, pour diligenter l'enquête .
Le dossier de demande d'un permis de construire (comprenant une étude d'impact) et le registre d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête, **du samedi 15 février 2025 (10h) au mardi 18 mars 2025 (17h), à la mairie de Grimault**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le dossier complet pourra également être consulté sur le site internet des services de l'État **www.yonne.gouv.fr(Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement /Photovoltaïque / Enquêtes publiques),** ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public du 15 février 2025 au 18 mars 2025 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
- soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante:
pref-photovoltaique-grimault@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions éventuelles transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous).
- soit par écrit :
- sur le registre « papier » déposé à la mairie de Grimault (89310), rue de la Mairie
ou
- courrier adressé à la mairie de Grimault (siège de l'enquête), à l'attention de la commissaire enquêtrice.
Indépendamment des dispositions ci-dessus, la commissaire enquêtrice recevra les observations et propositions éventuelles du public, qui seront également consignées dans le procès-verbal,à la **mairie de Grimault : samedi 15 février 2025 de 10 h à 12 h, vendredi 21 février 2025 de 14 h à 17 h, jeudi 6 mars 2025 de 10 h à 13 h, mardi 18 mars 2025de 14 h à 17h.**
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la préfecture de l'Yonne ou en mairie de Grimault, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées de la commissaire enquêtrice. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera la délivrance, assortie du respect de prescriptions, ou le refus du permis de construire.
Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Antonin VERDIER, responsable duprojet pour le Groupe IB VOGT FRANCE - 132 rue Bossuet -69006 LYON
Email :antonin.verdier@ibvogt.com - Tel : 06.07.01.11.42

AL25017209

ENQUÊTE PUBLIQUE

MAIRIE DE LIGNY LE CHATEL

Relative au projet de la Révision Allégée du Plan Local d'Urbanisme
de la commune de LIGNY-LE-CHÂTEL
Du 19 février 2025 à 09 h 00 au 22 mars 2025 À 17 h 00 inclus
(soit une durée de 32 jours consécutif)
Par arrêté n° 2025-01-28-001 en date du 28 janvier 2025, le Maire de LIGNY-LE-CHÂTEL a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la Révision Allégée du Plan Local d'Urbanisme.
Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier déposé en mairie de Ligny-le-Châtel, sise grande rue 89144 Ligny-le-Châtel aux heures et jours habituels d'ouverture suivants :
Du lundi au vendredi, de 10h à 12h
Les mardis, mercredis et vendredis de 15h à 18h.
Et sur le site internet de la commune :
www.mairie-ligny-le-chatel-89.fr
Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête publique déposé en Mairie de Ligny-le-Châtel, ou les envoyer par voie électronique à l'adresse: enquete-publique-5961@registre-dematerialise.fr, ou les adresser par écrit à Madame la Commissaire enquêtrice,MAIRIE DE LIGNY-LE-CHÂTEL, grande rue 89144 LIGNY-LE CHÂTEL. Elles seront rendues anonymes et consultables sur le site
https://www.registre-dematerialise.fr/5961
Mme Geneviève GARCIA, a été désignée en qualité de commissaire enquêtrice par M. le président du Tribunal administratif de Dijon.
Madame Sylvie LAFORGE-BRAGARD a été désignée en qualité de Commissaire enquêtrice suppléante par M. le président du Tribunal administratif de Dijon. Madame la Commissaire enquêtrice recevra le public en mairie aux dates et heures suivantes :
Mercredi 19 février 2025 de 15 h 00 à 18 h 00
Samedi 22 mars 2025 de 9 h 00 à 12 h 00.
Le rapport et les conclusions de la Commissaire Enquêtrice seront tenus à disposition du public pendant un an en mairie de Ligny-le-Châtel, grande rue aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet à l'adresse suivante : www.mairie-ligny-le-chatel-89.fr. A l'issue de l'enquête, le projet de la Révision Allégée du Plan Local d'Urbanisme sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal, après modifications éventuelles résultant de l'enquête publique et des avis des personnes publiques associées. Toute information relative à la révision du PLU peut être demandée auprès de la Commune de Ligny-le-Châtel.

AL25017380

// DIVERS

Crédit Mutuel

CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL AVALLON

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :
En Assemblée Générale Extraordinaire le MERCREDI 12 MARS 2025 à 19h00
au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant :
- Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
- Adoption des statuts types révisés.
- Pouvoirs pour les formalités.
- Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.
En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 28 MARS 2025 à 19h00
à l'adresse suivante :
Marche couvert
Rue georges schiever
89000 Avallon
avec l'ordre du jour suivant :
- Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
- Compte-rendu d'activité
- Présentation du bilan et du compte de résultat
- Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
- Approbation du bilan et du compte de résultat
- Affectation du résultat
- Approbation de la variation du capital social
- Quitus et décharge au conseil d'administration
- Pouvoirs pour les formalités
- Clôture de l'assemblée générale
En Assemblée Générale Extraordinaire
A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 13/03/2025 et le 27/03/2025 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le/la Président(e) du Conseil d'Administration

AL25017582

Etude de Maître Jean-Marie ODIN,
Notaire à VERMENTON (Yonne),
Place de l'Eglise.

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 27 avril 1999,
Madame Jeanne Marcelle MANDEREAU, en son vivant retraitée, demeurant à CHATEL-CENSOIR (89660) 6 rue Lucette Rivière EHPAD LA CHATONNIERE.
Née à AVALLON (89200), le 10 juin 1932.
Veuve de Monsieur Gaston André SAUTREAU et non remariée.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à SEMUR-EN-AUXOIS (21140) (FRANCE), le 30 janvier 2024.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Marie ODIN, Notaire à VERMENTON (Yonne), Place de l'Église , le 6 février 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean-Marie ODIN, Notaire à VERMENTON (89270) Place de l'Église, référence CRPCEN : 89027, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire d'AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL25017584

LAURE Virginie
Résidence Le Palais
1 Rue de l'Epée
89100 SENS

CRÉANCES SALARIALES

Avis de dépôt d'états de créances salariales
Article R. 625-3 du Code de Commerce au titre de la procédure suivante :HD COMMERCE SASU Liquidation Judiciaire du 23/01/202413 Grande rue 89320 VAUDEURS
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 13 février 2025.La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL25017589

LAURE Virginie
Résidence Le Palais
1 Rue de l'Epée
89100 SENS

CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625-3 du Code de Commerce au titre de la procédure suivante :
ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE DE SANTE CTLM 01/02/2021 Liquidation Judiciaire du 07/11/2022
20 B, rue Victor Guichard
89100 SENS
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal Judiciaire de Sens le 17 février 2025.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL25017646

Regardez-nous sur YouTube

ANNONCES LÉGALES

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de Saint-Nazaire du 12/02/2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée au profit de la Sàrl LA ROSE DES VENTS 17 rue Philippe Verger 8910 Toucy (agent immobilier). RCS Saint-Nazaire 498872225. Date de cessation des paiements : 12/02/2025 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : la SELARL PHILIPPE DELAERE et Associés en la personne de Me Philippe DELAERE «Le Constens» Bd Docteur Chevrel CS30105 44502 LA BAULE Cedex, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25017619

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

VILLENEUVE LES GENETS - bois-taillis - 5 ha 55 a 50 ca - 'BOIS DE LA BENARDIERE' : E - 0199 – zonage : RNU

SAINT MAURICE LE VIEIL - bois-taillis - 8 a 32 ca - 'SOUPTROY' : C - 0830 - zonage : zone N du PLU

LE VAL D'OCRE - bois-taillis - 10 a 40 ca - 'LE GRAND BOUILLON' : A - 0212 – zonage : zone N du PLU

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 10/03/2025 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25017645

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale de la SCI SCLM en liquidation au capital de 100 euros ayant son siège 4 Rue des Mariniers 89470 MONTEAU et son siège de liquidation 5 Rue du Clos 89000 AUXERRE, immatriculée 843835745 RCS AUXERRE, réunie le 31 décembre 2024, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Cédric MALARDEAU, demeurant 5 Rue du Clos, 89000 AUXERRE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25017572

DISSOLUTION ANTICIPÉE

ESPACE COUTURE

E.U.R.L. au Capital de 1 524,49 Euros
Siège social : 5 rue Fourier
89000 AUXERRE
R.C.S. AUXERRE B 349 827 956
(1989 B 57)

Aux termes du procès-verbal de la décision de l'associé unique du 13/02/2025 :
Il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidatrice Madame SOMBRET Sylvie épouse LOURY, demeurant à ESCOLIVES SAINTE CAMILLE (Yonne) 20 Grande Rue, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé à AUXERRE (89000), 5 Rue Fourier, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre.
Pour avis,

AL25017610

GROUPE etc LE PARTAGE DES VALEURS

CLÔTURE DE LIQUIDATION

CELIQUA VILLENEUVE-CYCLES

Forme : SAS société en liquidation
Capital social : 10000 euros
Siège social : 37 Rue Carnot
89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE
819639428 RCS de SENS

Aux termes d'une décision en date du 31 janvier 2025, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Christian CELIQUA demeurant 38 Rue des Bruyères, 89100 PARON, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS du de SENS.
Le liquidateur

AL25017618

DISSOLUTION

LE P'TIT GRILL

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 2 Place Saint Nicolas
89450 MENADES
949 138 044 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 31 janvier 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 janvier 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Mme COQUARD Laura, demeurant 2 place Saint Nicolas 89450 MENADES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 2 place Saint Nicolas 89450 MENADES.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25017621

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI STEMIAN

Société civile immobilière
En liquidation
Au capital de 1 524,49 euros
Siège social et de liquidation :
13 RUE LOUIS RICHARD
89000 AUXERRE
407 637 107 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 14 février 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateurs Madame Florence CUZENARD, demeurant 13 rue Louis RICHARD 89000 AUXERRE, et Monsieur Stéphane DEBERT, demeurant 1 rue des Chartreux Sarrigny 89110 POILLY-SUR-THOLON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et les a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.Le siège de la liquidation est fixé 13 rue Louis Richard 89000 AUXERRE.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL25017626

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LES FLORALIES VANNOISES

Société à responsabilité limitée
en cours de liquidation
au capital de 7 622,45 euros
Siège social et siège de liquidation :
89190 FOISSY-SUR-VANNE
311 275 747 RCS SENS
Liquidatrice :
Mme Ghislaine COUARD
Epouse POMMIER
Demeurant 10 grande Rue - CHIGY
89190 LES VALLÉES DE LA VANNE

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2024, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la liquidatrice, a approuvé les comptes de liquidation,donné quitus à la liquidatrice, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.
Pour avis, la liquidatrice.

AL25017648

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination sociale : SARL CRIOS 77 Forme : SARL Capital social : 8.000,00 Euros Siège social : SENS (89100), 7 boulevard du Pont Neuf Objet social : Exploitation de tous fonds de commerce de station-service et de toutes activités annexes susceptibles d'y être exploitées, vente tous produits dérivés nécessaires, utiles ou adaptés à l'automobiliste ainsi que location de véhicules, achat et vente de véhicules, vente de gaz, fournitures d'énergies et notamment électrique.
Toutes prestations de services concernant les Véhicules Terrestres à Moteur,notamment l'entretien, la réparation et le lavage.
Commerce au détail de tous produits et articles d'alimentation générale et plus généralement achat et vente de tous produits alimentaires ou non, vente d'alcool à emporter, Points services(formalités de cartes grises, relevé de km,consignes automatiques...), relais colis, revente de tabac, jeux, presse, laveries libre-service, lavage canin libre-service. Activité de restauration surplace et à emporter.
La société pourra accomplir toutes opérations se rapportant à l'objet social pouvant lui être utile ou en faciliter la réalisation.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au R.C.S
Gérant : Monsieur COZIEN Erwan demeurant à Chailly-en-Brie (77120), 16 Rue du Merisier, La société sera immatriculée au R.C.S. de SENS.
Pour avis

AL25017575

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 24/01/2025, il a été constitué une SASU
Dénomination : BH TRANSERVICES
Siège Social : 13 Rue Jules Ferry 89000 AUXERRE
Capital : 24000 €
Objet social : Transport public routier de marchandises, déménagement ou location de véhicules avec conducteur destiné au transport de marchandise à l'aide de véhicules de tous tonnages. Achat, vente et location sans chauffeur de tout type de véhicule.
Durée : 99 ans Président : M. HELALI Brahim 22 Rue Du General De Gaulle 76500 ELBEUF Immatriculation au RCS de AUXERRE

AL25017587

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes.
FORME : Société Par Actions Simplifiées
DÉNOMINATION : Taxi Auxerre
SIÈGE SOCIAL : 15 Rue Paul Doumer – 89000 AUXERRE
OBJET :- Le transport à courtes et longues distances de personnes (courses ponctuelles, transports professionnalisés, transport de personnes à mobilité réduite …) et le colis.- toute activité de mise à dispositions, locations de droit de place de taxi.
DURÉE : 99 années
CAPITAL : 100 euros
APPORTS EN NUMÉRAIRE : 100 euros
GÉRANCE : M. Fabien GUYON demeurant 15 Rue Paul Doumer – 89000 AUXERRE
CESSION DE PARTS: Librement cessibles entre associés ou époux ; agrément dans tous les autres cas.
IMMATRICULATION au RCS d'Auxerre.
Pour avis,

AL25017624

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître FONTENEAU Damien, Notaire à SAINT-BRIS-LE-VINEUX (89530), 9, rue de Paris, le 30 janvier2025, enregistré à SPFE DE L'YONNE, le 3 février 2025 sous les références 8904P01 2025 N00143 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La dénomination sociale est : SCI DE NEFYE.
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement,l'administration, la location et la vente (exceptionnelle)de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Le siège social est fixé à : PREGILBERT (89460), 50 Granderue.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : CINQ CENTS EUROS(500,00 EUR).
Les apports sont en numéraire.
toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité duou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le gérant est Madame Coline ROLLIN demeurant à PREGILBERT(89460) 50 Grande rue.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au RCS d'AUXERRE.
Pour avis
Le notaire.

AL25017627

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 14 février 2025, à AUXERRE.
Dénomination : IRIS BLEU.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 9 Place du Maréchal Leclerc, 89000 AUXERRE.
Objet : Acquisition, construction, aménagement, administration, location d'immeubles et biens immobiliers et toutes opérations pouvant se rattacher à cet objet.Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Cession de parts et agrément : La cession des parts sociales doit être constatée par écrit. La cession n'est opposable à la société qu'autant qu'elle lui aura été signifiée par acte extrajudiciaire ou qu'elle aura été acceptée par elle dans un acte authentique en application de l'article 1690 du code civil.La cession des parts sociales est rendue opposable à la société par transfert dans un registre spécial dénommé registre des associés établi et obligatoirement tenu conformément aux dispositions de l'article 51 du décret 78-704 du 3 juillet 1978. Au vu d'une copie de l'acte de cession certifiée conforme par le cédant, il sera établi un nouveau feuillet pour le nouvel associé comportant les mentions prévues à l'article 51 du décret précité. Elle n'est opposable aux tiers qu'après accomplissement de cette formalité et après publication conformément à la loi.Les cessions de parts entre associés, les cessions de parts entre ascendants et descendants d'un associé et, le cas échéant, les cessions entre conjoints et partenaires avec lesquels ont été conclus un pacte civil de solidarité interviennent librement. Toutes les autres cessions n'interviennent qu'après agrément du cessionnaire proposé par les associés se prononçant dans les conditions prévues dans les statuts.
Gérant : Madame Ambre COSSUTTA, demeurant 1 Route de Villeneuve, 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE
La société sera immatriculée au RCS AUXERRE.

AL25017632

Terres de Bourgogne
Journal agricole & rural
1, rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière
03 80 78 90 40 - agribourgogne.fr

Terres de Bourgogne
Abonnement
à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE
1, Rue des Coulots - CS80075
21110 Bretenière

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site www.agribourgogne.fr

NOM
PRÉNOM
RAISON SOCIALE
RUE
CP | VILLE
TÉL. | PORT.
EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Je règle € par virement

IBAN FR76 1100 6210 5252 1287 7243 009
BIC AGRIFRPP810

SIGNATURE

Contact : Tél. 03 80 78 90 40 - abonnement@terres-de-bourgogne.net

Choisissez votre revue parmi les titres suivants
Cochez la case correspondante

☐ REUSSIR Bovins viande — BOVINS VIANDE
☐ REUSSIR Grandes Cultures — GRANDES CULTURES
☐ REUSSIR Lait — LAIT
☐ REUSSIR Porc — PORCS
☐ la chèvre — LA CHÈVRE
☐ Pâtre — PÂTRE
☐ REUSSIR Fruits & Légumes — FRUITS et LÉGUMES
☐ REUSSIR Vigne — VIGNE
☐ REUSSIR Volailles — VOLAILLES
☐ REUSSIR Bio — BIO numérique

JE M'ABONNE POUR

☐ 1 AN 125 €
☐ 2 ANS 225 €
☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix
☐ pour 1 an 63 € par revue
☐ pour 2 ans 126 € par revue

TOTAL